

Tri de leurs poubelles : les Français, moins sensibles qu'avant à l'écologie

Thiverval-Grignon, le 8 janvier 2026

À quelques mois des élections municipales, le baromètre “*Les Français et leurs poubelles*”, réalisé par l'IFOP et SEPUR, pointe un recul de la motivation écologique des Français mais révèle également les lacunes croissantes créées par la fast fashion. L'étude précise enfin les attentes des Français à l'égard de leur commune.

1^{er} enseignement : la motivation écologique du tri recule.

L'impact écologique du tri est moins moteur qu'auparavant chez les Français : alors que 76% des Français pensaient l'an dernier avoir un impact réellement positif sur l'environnement en triant leurs déchets, ils sont 74% cette année à éprouver ce sentiment.

Les seniors, 65 ans et plus, se distinguent néanmoins en étant 81% à être motivés par l'impact environnemental du tri des déchets.

Toutefois, la perception de l'obligation de tri des biodéchets comme une opportunité pour l'écologie se stabilise à 63%, comme l'an dernier.

« Le tri des déchets n'est pas une exception : nous constatons dans l'ensemble de nos études une fragilité croissante de la conviction d'un impact environnemental positif à travers nos actions en tant que citoyen-consommateur. **Dans le contexte d'urgences jugées plus importantes : pouvoir d'achat, situation géopolitique, etc..., la préoccupation environnementale est reléguée.** » analyse Fabienne Gomant, Directrice adjointe du département Opinion à l'IFOP.

2^{ème} enseignement : la fast fashion met à l'épreuve le tri des vêtements.

Le doute à l'égard du tri des vêtements usés s'accroît : lorsque les Français doutent de la poubelle adéquate au moment de jeter un déchet (86%), c'est dans 29% des cas au sujet des vêtements usés / abîmés, contre 21% l'an dernier.

D'ailleurs, lorsque les Français estiment manquer de poubelles (33%) c'est dans près d'un cas sur deux (46%) pour trier les vêtements : ce résultat est notamment probant pour l'agglomération parisienne (56%). Et, la tendance est d'autant plus importante chez les jeunes de 18 - 24 ans (57%).

Une hausse qui n'est pas sans rappeler les polémiques croissantes liées au succès de la fast fashion, notamment auprès des jeunes.

Autres enseignements : les Français veulent être davantage informés.

Les Français sont globalement satisfaits de la gestion des déchets au sein de leur commune (84%). Toutefois, les Français expriment des attentes quant à leur commune. Ils sont 76% à attendre davantage d'information de la part de leur commune

sur la gestion des déchets, notamment sur les nouveaux équipements ou services à venir (43%) ;

« Les citoyens expriment une volonté de comprendre la politique des déchets menée dans leur commune, c'est une manière de mesurer leurs efforts, mais aussi d'être à l'écoute. Néanmoins, ils considèrent la gestion des déchets comme une mission du service public et ne souhaitent pas être davantage impliqués. Cette tendance doit nous engager, nous opérateurs, à accompagner de manière plus précise et plus pertinente les collectivités dans leurs campagnes d'information et de sensibilisation », précise **Lucie Petrel**, directrice de la communication de Sepur.

Par ailleurs, deux ans après l'entrée en vigueur de l'obligation de tri des biodéchets, **4 Français sur 10 ne trient pas encore leurs biodéchets (42%). De surcroît, le tri a même reculé : 38% des Français se déclaraient dans cette situation l'an dernier.**

« La réticence à trier les biodéchets recule et quand elle demeure, c'est surtout pour les nuisances et moins pour les contraintes logistiques. Les Français se familiarisent doucement avec la pratique. » analyse Fabienne Gomant, Directrice adjointe du département Opinion à l'IFOP.

Enfin, les Français se déclarent majoritairement opposés à la mise en place de la redevance incitative (57%). Les jeunes prennent toutefois le contre-pied de leurs aînés : les 18-24 ans sont majoritairement favorables au dispositif (57% également).

Youri Ivanov, Président de Sepur, décrypte : **« Cette troisième édition de notre baromètre est très instructive pour les collectivités à l'approche des municipales. Si la redevance incitative est séduisante en théorie, elle est complexe à mettre en œuvre et divise encore. Cela doit encourager les acteurs de l'environnement comme Sepur à approfondir, aux côtés des collectivités, d'autres approches de prévention adaptées à la typologie des territoires et performantes. »**

Méthodologie : L'enquête IFOP pour Sepur a été menée du 2 au 4 décembre 2025, auprès d'un échantillon de 1015 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas), par questionnaire auto-administré en ligne

À propos de Sepur

Leader français de la gestion des déchets, Sepur mène, depuis 60 ans, une mission de service public au bénéfice de notre cadre de vie. Sepur maîtrise tous les métiers de la chaîne de valeur du déchet : la collecte en agglomération ou en entreprise, le tri et la valorisation des biodéchets, et l'entretien des espaces urbains.

- En 2024, Sepur accompagne plus de 275 collectivités en France au bénéfice de 10,5 millions d'habitants.
- Fort de cet ancrage local solide, avec 145 sites d'exploitation, Sepur déploie son expertise dans de nouveaux territoires métropolitains.
- Engagé depuis une dizaine d'années dans la transition énergétique, Sepur déploie une flotte de véhicules légers et poids lourds roulant à 75% avec des motorisations propres.

Contact presse - Agence Artcher

Foulques d'Argoeuves - 06 69 56 81 65 - foulques.dargoeuves@artcher.fr

Fleur d'Halloy - 06 82 55 28 66 - fleur.dhalloy@artcher.fr